

SYNERGIE WALLONIE
POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES asbl
500/23 rue de Gembloux
5002 - Namur

**Du temps pour tous et toutes
pour plus d'égalité F/H**

Actes du séminaire

21 février 2017 - Bruxelles

Mai 2017



**« Du temps pour tous et toutes
pour plus d'égalité femmes-hommes »**

**Commission « Politiques et Lois » du
Conseil des Femmes Francophones de Belgique**

Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Actes du séminaire du 21 février 2017 (Bruxelles)

Modératrice : **Danielle Caron** (Conseil des Femmes Francophones de Belgique, présidente de la Commission « Politiques et Lois »)

Intervenant-e-s :

Valérie Lootvoet (Université des Femmes, directrice)

Baptiste Dethier (Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, chargé de mission)

Fatiha Saïdi (commune d'Evere, échevine du Développement durable, de la Solidarité entre les peuples, de l'Égalité des chances, de l'Urbanisme, de l'Environnement, de la Participation citoyenne, des Relations avec le public et de l'Information au public)

Carole Geerinckx (commune d'Etterbeek, cabinet de Marie-Rose Geuten, échevine de l'Énergie, de l'Environnement, du Développement durable, de l'Égalité Femmes-Hommes et du Tourisme)

Adelheid Byttebier (commune de Schaerbeek, échevine de la Culture (NL), de l'Enseignement (NL), des Affaires juridiques et Assurances, de l'Égalité Hommes Femmes et des Équipements/Achats)

Danielle Caron :

Avant toute chose, nous allons débiter par la diffusion d'une vidéo.

(Reportage de TF1 sur le Bureau des temps de Rennes, visible sur : <http://www.lci.fr/france/le-bureau-des-temps-ou-lart-dharmoniser-le-rythme-de-vie-de-chacun-1222951.html>)

Merci à tou-te-s d'être présent-e-s. Nous étions plusieurs membres de la Commission "Politiques et Lois" du CFFB à se demander ce que l'on pouvait concrètement réaliser pour obtenir une meilleure gestion du temps, et par là une meilleure politique d'articulation des temps de vie, qu'il s'agisse des niveaux communal, régional et fédéral. Je remercie tout particulièrement la présidente de Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Reine Marcelis, car son association a effectué un énorme travail sur les « politiques temporelles », avec notamment l'organisation d'un colloque auxquelles certain-e-s d'entre vous ont d'ailleurs participé. Elle nous a montré différents reportages comme celui que nous venons de voir, par exemple avec des technicien-ne-s de surface travaillant très tôt le matin avant les heures de bureau, où l'employeur public s'est demandé s'il n'était pas préférable de les faire venir en même temps que les travailleurs de bureau afin que ceux-ci se rendent compte du travail effectué, que des interactions se créent entre les personnes, que les technicien-ne-s aient des horaires continus, etc. Ces images nous avaient particulièrement marquées quant à l'utilité d'une réflexion en termes de temporalités.

Ce sujet nous a interpellé car on se rend bien compte des besoins au niveau de la qualité de vie, du bien-être, et surtout pour les femmes qui ont une multitude de choses à faire dans une journée et sont particulièrement soumises à des horaires compliqués, des embouteillages, etc.

Nous allons poursuivre avec l'intervention de Valérie Lootvoet, directrice de l'Université des Femmes, et qui a déjà eu l'occasion d'écrire sur le sujet, et de partager son analyse au sein de notre commission.

Valérie Lootvoet :

Ma présentation est le résultat d'un travail que j'ai effectué il y a quelques années déjà¹, mais qui reste d'actualité en ces temps de discussions sur la réduction collective du temps de travail, ce qui a un lien plus ou moins direct avec la problématique du jour. Je suis ravie que l'on ait ouvert la séance par cette capsule vidéo car je vais justement vous parler des Bureaux des temps, ou du moins des conceptions de ces dispositifs en France et en Italie, avec des

¹ Lootvoet V. (2009), « Au cœur de l'individuation : les femmes, les villes et la citoyenneté », in Actes du colloque « Savoir de genre : quel genre de savoir ? », Bruxelles : Sophia asbl, 45-61.

approches parfois radicalement différentes. La gestion des temps sociaux est devenue un véritable problème sociétal, avec des systèmes de flexibilité accrue, et en même temps des réflexions sur ce que devraient être la citoyenneté et la démocratie participative, dans laquelle les femmes seraient, paraît-il, de "merveilleuses intervenantes".

Les temps ne se définissent plus de la même manière : ils sont fortement désinstitutionnalisés, désynchronisés, individualisés, avec des phénomènes que l'on connaît

« Il paraît que les hommes ne font pas de travaux ménagers... parce qu'ils n'ont pas le temps. Les femmes en ont, elles, c'est sûr ! »
(Valérie Lootvoet, Université des Femmes)

comme l'ouverture de commerces 24h/24. Les rythmes physiologiques se modifient : on dort beaucoup moins qu'avant mais on passe plus de temps dans les transports. Une culture des loisirs s'est également développée de manière exponentielle et joue aussi un rôle important dans les mutations temporelles de la société. La

durée de temps de travail a diminué au fil des décennies, les temps partiels ont explosé, etc.

Les temps sont profondément sexués : les temps des femmes ne sont pas les temps des hommes. C'est encore plus le cas si les femmes ont des enfants – ce qui n'empêche pas de souligner que certaines femmes n'ont pas d'enfants, car on l'oublie souvent. On le sait, les femmes continuent à exécuter les travaux parentaux et ménagers de manière majoritaire : 9h22 de travaux ménagers et 1h21 de tâches parentales en plus que les hommes, par semaine. Il paraît que les hommes ne font pas de travaux ménagers... parce qu'ils n'ont pas le temps. Les femmes en ont, elles, c'est sûr !

Même lorsque la répartition ou le partage – ne parlons pas d'"aide", pitié ! – des tâches est équitable, la charge mentale – théorisée par Monique Haicault – reste sur la tête des femmes. Monique Haicault distingue les temps multiformes, hétérogènes, du temps "horloge", constitué de l'addition de temps successifs et qui correspond davantage à l'idée communément admise du temps.

Au tournant des années 1980, on a assisté aux politiques de développement d'emplois "atypiques", précaires, essentiellement féminins, avec des entreprises qui vont les utiliser pour optimiser la flexibilité. Le temps partiel, moins coûteux, a ainsi permis la diminution des chiffres du chômage...

On va voir naître, à ce moment, deux expériences intéressantes. Les premiers bureaux du temps apparaissent en Italie, où les femmes vont initier une réflexion sur les temps sociaux dans la ville – on parle bien d'un contexte urbain – puisque leurs divers rôles les écartèlent entre des temps et des espaces différents. En Italie, les centre-ville sont très concentrés et contrastent avec des banlieues très étendues, où les services administratifs sont kafkaïens, les bureaux sont rares et mal implantés, avec des heures d'ouverture restreintes. Un projet de loi d'initiative populaire, relayé par des élues, des représentantes syndicales, des universitaires, voit le jour : "Les femmes changent les temps".

Le projet de loi n'est pas retenu mais les associations formées vont, à la place, se saisir d'une autre loi de réforme de l'administration pour amener la thématique de la gestion des

temps de la ville. Cette loi dit que le maire est compétent dans le cadre de la coordination des horaires des activités commerciales et des services ouverts au public, en fonction des besoins et des exigences des usagers. Les revendications des femmes vont donc trouver une légitimation au cœur des politiques locales et des discussions publiques.

Ensuite, en 2000, la loi Turco oblige les communes de plus de 30.000 habitants à se doter d'une politique des temps, qui prend en compte les contraintes spatiales et temporelles des citoyens. Pour cela, des dispositifs sont créés : les Bureaux des temps, structures communales de coordination des différents services municipaux ; la création de Journées du citoyen, où les administrations sont ouvertes en continu ; la création de Banques du temps, basées sur l'échange de services ; l'instauration de tables de négociation quadrangulaire, s'appuyant en cela sur un projet de démocratie locale, d'association des citoyens aux décideurs, et en relation avec les entreprises, administrations, syndicats et autres usagers.

Mues par la volonté de partager leurs expériences, les femmes vont créer l'association *Piano Forte*, visant à promouvoir les politiques temporelles et tisser un réseau entre les expériences existantes dans les différentes villes. Ce qui est important à comprendre dans ces expériences italiennes, c'est qu'il ne s'agit pas de concilier uniquement famille et profession : le temps de travail n'est pas central, ce n'est qu'un temps parmi d'autres (vie affective, formation, loisirs...) et il faut les considérer globalement. En outre, les femmes sont revendiquées comme actrices de la cité et auteures de changement social.

En France, on va connaître une situation relativement différente, à l'exception de la ville de Rennes, justement. Plusieurs villes (Poitiers, Saint-Denis, Lille, Belfort...) vont lancer des structures de gestion des temps urbains. Or, les villes françaises, au contraire de leurs consœurs italiennes, semblent souvent avoir mis de côté cette question de l'égalité entre les femmes et les hommes, ce qui était à l'origine de la démarche des temps des villes.

Deux cas prétendront cependant à la question de l'égalité des sexes. À côté de la volonté de résolution de problèmes de flux, de mobilité, Paris et surtout Rennes font figure d'exception. Il y a dix ans, Anne Hidalgo – que j'avais interviewée à l'époque – assistait le maire Bertrand Delanoë avec les charges de l'égalité F/H et du Bureau des temps de la ville. La démarche parisienne est alors égalitariste mais l'articulation des temps est abordée sous l'angle professionnel : comment adapter les équipements publics aux usagers ? Cela signifie qu'un travail sur l'égalité F/H est effectué en interne parmi les 46.000 agents employés par la ville, et que les actions externes sont essentiellement tournées vers les services aux personnes. Ici, on va considérer les femmes comme des travailleuses pour lesquelles doivent être mis en place des facilitateurs. On n'est plus dans le cadre de discussions quadrangulaires, dans lesquelles

« Il ne s'agit pas de concilier uniquement famille et profession : le temps de travail n'est pas central, ce n'est qu'un temps parmi d'autres (vie affective, formation, loisirs...) et il faut les considérer globalement. »
(Valérie Lootvoet, Université des Femmes)

tout le monde se met à table, et où les femmes et leurs associations sont considérées comme des interlocutrices à part entière. On passe donc d'un fonctionnement *bottom-up* vers un fonctionnement davantage *top-down*, même si l'on reste dans un cadre de proximité locale.

Il s'agit d'associer les conditions de vie et de travail, surtout du travail précaire et féminin. Par exemple, les agents d'entretien sont majoritairement des femmes et certaines rencontrent beaucoup de difficultés à se rendre sur leur lieu de travail, entre autres à cause des horaires (souvent en nocturne).

À Rennes, l'approche se fait également par le truchement de l'emploi mais, à la différence de Paris, parce que Rennes connaît un tissu associatif extrêmement fort, la réflexion sur l'égalité est historiquement très présente, en raison de plusieurs facteurs favorables. Tout d'abord, la volonté du milieu politique provient du milieu associatif féministe. À nouveau, on voit un peu l'intérêt d'avoir des « firmocrates », c'est-à-dire des femmes féministes présentes à des positions influentes. Ensuite, cette volonté politique rencontre celle d'une chercheuse rennaise, Annie Junter-Loiseau, et du maire de la ville, Edmond Hervé, qui permet de lancer l'étude "Être femme et cadre à la ville de Rennes". À l'issue de celle-ci, une remise en cause du modèle androcentré du travail et de l'articulation des temps est développée. Edmond Hervé va également rédiger un rapport sur l'organisation des temps sociaux, se focalisant sur l'accueil des enfants, problème majeur pour les travailleuses, et va négocier un projet de loi favorisant la création de Bureaux des temps dans les communes de plus de 20.000 habitants. À la différence de l'Italie, les temps sociaux font surtout l'objet de mesures de conciliation. Les politiques temporelles sont encadrées par des structures politiques étatiques, dès le début de la mise en œuvre.

Eléonore Lépinard, politologue française, évoque une "occasion perdue" par la France de repenser politiquement le genre et la citoyenneté par le biais des politiques du temps. À son sens, les expériences françaises ont été "dépolitisées", vidées de leur substance qui faisait la richesse des réalisations italiennes. Pour elle, les Bureaux des temps français se transforment en outil de rationalisation des services publics, et les politiques des villes tendent à prôner une conciliation pour les femmes sans remettre en cause les fondements d'une répartition inégale, ancrée dans l'espace domestique. Dans ce déplacement se dessinent en creux les impensés politiques sur le genre et la citoyenneté.

Je vais m'arrêter ici et propose que l'on discute par la suite de ceci : quelles sont les convergences qui doivent exister pour avoir une véritable participation des femmes qui soit déterminante pour repenser les temps, et qui puisse permettre de sortir par ailleurs du piège des horaires hyper-flexibles qui imposent des contraintes impossibles, en particulier aux travailleuses ?

Danielle Caron :

Merci beaucoup, Mme Lootvoet. Nous allons à présent passer la parole à Baptiste Dethier, chargé de missions pour Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui travaille sur ces questions sous la direction de Reine Marcelis, et qui remplace au pied levé Esteban Martinez, initialement prévu mais retenu par des obligations personnelles imprévues.

Baptiste Dethier :

Je vais par débiter par quelques mots sur le travail de Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes par rapport aux politiques temporelles. Notre association travaille sur cette thématique depuis quelques temps déjà, tout d'abord par le biais d'une sensibilisation des villes et des communes. En Wallonie, plusieurs contacts ont déjà eu lieu avec différentes administrations mais, depuis peu, nous travaillons plus particulièrement en collaboration avec Verviers, première ville de Wallonie à avoir accepté officiellement d'entreprendre, avec notre soutien, une démarche d'instauration de politiques temporelles. Nous participons d'ailleurs, avec Verviers, à un projet européen que nous venons de déposer en réponse à un appel à projet de la Commission Européenne, en compagnie des villes de Bilbao, Strasbourg et Bergamo (entre autres partenaires de cinq pays différents), afin de (re)créer un réseau européen d'échanges de pratiques entre territoires ayant mis ou souhaitant mettre en œuvre des politiques temporelles concrètes.

Ensuite, nous avons également réalisé en 2016 un rapport de recherche sur les politiques temporelles et l'égalité F/H, avec le soutien du ministère des Droits des femmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce rapport est disponible sur notre site², sur lequel vous trouverez d'autres publications et informations.

Enfin, notre activité de promotion et de sensibilisation s'est récemment dirigée vers la Région bruxelloise. Nous avons déposé un projet suite à un appel effectué par Rudi Vervoort (ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale), Fadila Laanan (ministre-présidente de la COCOF) et Guy Vanhengel (Vlaamse Gemeenschapscommissie). Ce projet vient d'être accepté et nous permet, en coordination avec le CFFB, de lancer un partenariat avec trois communes (Schaerbeek, Etterbeek et Evere) ainsi que d'autres associations (Garance asbl, DIVAS asbl et MosaicJam) pour effectuer une première démarche d'instauration des politiques temporelles, en prenant activement compte des différents temps sociaux, temps de vie, avec un regard indispensable sur la question de l'égalité F/H.

Ce séminaire représente, dans le cadre de ce projet bruxellois, une première rencontre entre les partenaires, qui sera suivie par un travail de terrain avec ces communes et associations, sur des thèmes tels que la cohésion sociale, les espaces publics, et bien d'autres encore.

² <http://synergie-wallonie.org/publications/>.

Mon rôle aujourd'hui est de remplacer Esteban Martinez, sociologue à l'Université Libre de Bruxelles, spécialiste du monde du travail, des syndicats, des relations entre les partenaires sociaux, etc. Il a également réalisé un post-doctorat sur les politiques temporelles et les différentes initiatives menées en Europe, avec un début de prospection concernant la situation en Région bruxelloise. Je vais donc tenter de présenter son approche, en me basant sur ce post-doctorat³, sur un article de revue⁴ ainsi que sur son intervention lors d'un récent colloque sur le sujet, organisé par nos soins à Namur en novembre 2016.

E. Martinez a donc étudié ces politiques des temps qui intègrent dans une même analyse les thématiques de temps de travail, de temps de loisirs, d'éducation, de famille, etc., c'est-à-dire des politiques qui adoptent une vue d'ensemble des temps sociaux. Selon lui, il faut bien garder à l'esprit que les temps de travail comme les temps hors travail (rémunéré) renvoient toujours à des activités économiques, qu'elles soient marchandes ou non marchandes, puisque les temps de travail domestique correspondent largement à des moments de consommation et de prestations de services.

De son point de vue, deux constats majeurs marquent les réflexions sur les temps de la ville – ces politiques sont essentiellement menées en milieu urbain, mais le dialogue avec le milieu rural ne doit pas pour autant être oublié. D'un côté, les usages du temps se diversifient, se désynchronisent : on vit toujours le passage d'une société industrielle, aux rythmes très réguliers, à une société de services, avec un emploi de plus en plus féminisé où règnent les temps partiels et les horaires atypiques. Et pourtant, les femmes continuent à assurer l'essentiel du travail domestique, des responsabilités familiales. Les problèmes de conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée sont par conséquent particulièrement aigus pour elles. Certains auteurs (Hartmut Rosa, Luc Gwiadzinski) vont jusqu'à évoquer la "pression temporelle" comme l'un des caractéristiques majeures de nos sociétés contemporaines.

« Ce sont les temps de la sphère professionnelle qui déterminent la façon dont s'articule vie privée et vie professionnelle. » (Baptiste Dethier, Synergie Wallonie)

D'un autre côté, E. Martinez tient pourtant à souligner la persistance, voire la résistance de rythmes temporels traditionnels. De nombreuses activités tournent encore au ralenti la nuit, le dimanche ou à certaines périodes de l'année, et font toujours figure de marqueurs temporels

dans la mesure où ces périodes correspondent largement à des activités de vie familiale, de loisirs, de cohésion sociale, etc.

On garde néanmoins cette perspective d'une ville active 24h/24 et 7j/7, que l'on nous présente comme un signe de modernité – comme si la modernité était forcément positive. Or, elle est souvent marquée par des politiques de flexibilisation (contrainte) des temps de travail, par exemple avec la loi Peeters et l'annualisation de ce temps de travail. Dès lors, malgré la

³ Martinez E. (2010), « Étude prospective pour une politique des temps de la ville », *Rapport de recherche réalisé dans le cadre du programme Prospective Research for Brussels*.

⁴ Martinez E. (2010), « Pour une société à temps négociés », *Politique* [En ligne], 67 (6), URL : <http://politique.eu.org/spip.php?article1256>.

persistance de certains marqueurs temporels, la tendance se porte tout de même vers la remise en question de ces temps de repos collectifs que sont le dimanche, les jours fériés, voire dans une certaine mesure le samedi.

Cette tendance est marquée par la flexibilisation de l'emploi, par la banalisation des horaires atypiques et des durées de contrats précaires, la fluctuation de ces temps de travail empiétant tant et plus sur des plages horaires traditionnellement réservées à la vie personnelle, familiale ou sociale.

Cette nouvelle vision de la ville est parfois qualifiée de "ville à la carte", de "ville à mille temps", caractérisant cette diversification des différents rythmes. Pour les un-e-s, cette perspective représente confort, liberté, opportunité ; pour les autres, cela signifie nuisances (notamment environnementales), pénibilité au travail et "prouesses temporelles" à réaliser au quotidien pour concilier ces différents temps de vie.

Dans ce contexte sociétal général, on retrouve ces politiques d'articulation des temps de la ville autour de deux axes : la flexibilité négociée des temps de travail (temps choisis) et la mise en concordance des temporalités produites par différentes institutions, c'est-à-dire la mise en place de formes de régulations plus coordonnées, synchronisées, des activités économiques, sociales, culturelles, etc. C'est la question des générateurs de flux que l'on retrouvait dans le reportage sur le Bureau des temps de Rennes, où l'on met divers acteurs autour de la table pour gérer au mieux les différents flux. Universités, écoles, gestionnaires de transports en commun : on voit que des actions très intéressantes sont possibles, sans pour autant passer, par exemple, par la construction de nouvelles bandes de circulation routière.

Un point sur lequel E. Martinez insiste beaucoup, c'est que le temps de travail est au centre des autres temps. Il représente une fonction très structurante. Autrement dit, ce sont les temps de la sphère professionnelle qui déterminent la façon dont s'articule vie privée et vie professionnelle.

On voit très bien l'importance du genre dans ces thématiques : on a commencé à parler de "conciliation" quand les femmes ont massivement investi le milieu du travail, tout en continuant à assurer les tâches domestiques et familiales. Toutefois, cette question de la conciliation a depuis lors tendance à se poser principalement aux femmes, menant notamment au recours au travail à temps partiel. De plus, les dispositifs publics ont souvent privilégié la recherche d'un équilibre sur des temps longs, avec des mesures telles que le crédit-temps, le congé parental, etc. Ces mesures ont le mérite d'exister, même si elles sont insuffisantes, sous financées et parfois même supprimées, mais elles illustrent le fait que l'on ne prend pas en compte les temps courts. En effet, les arbitrages, la conciliation entre l'emploi, la vie de famille, la vie sociale et la vie privée, tout particulièrement à l'arrivée des enfants, sont déterminés par les difficultés que l'on rencontre à l'échelle d'une journée ou d'une semaine. Ce sont ces temps courts qui intéressent les gens au quotidien.

À cet égard, les politiques temporelles locales mettent surtout l'accent sur des réponses pragmatiques à donner aux difficultés des femmes et des hommes dans la vie quotidienne, via l'adaptation et la coordination des horaires des services publics, la facilitation des démarches administrations, l'adaptation des horaires des structures de la petite enfance, la sensibilisation des entreprises locales à la nécessité de cet équilibre, etc.

Au niveau, cette démarche reste bien entendu peu évidente, et ce pour deux raisons. Premièrement, le niveau local ne dispose pas de tous les pouvoirs. Il doit néanmoins agir en fonction de ses compétences et faire remonter des demandes et constats de terrain aux autres niveaux de pouvoir. Deuxièmement, le niveau local a également peu d'emprises sur le secteur privé. Les actions doivent, de ce fait, passer par la sensibilisation, les partenariats public/privé, mais aussi par l'exemplarité de l'employeur public. Les pouvoirs publics ont donc tout intérêt à mener ces politiques en interne.

Pour E. Martinez, le temps constitue également un des principaux facteurs explicatifs des inégalités de genre. Nous partageons évidemment ce constat, et c'est la raison pour laquelle Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes se penche activement sur cette thématique. Dans notre récent rapport de recherche, nous avons notamment exploité les statistiques d'emploi du temps, révélant par là des inégalités criantes.

« Nous promouvons les politiques temporelles avec les questions temporelles et de genre, parce que ces deux éléments sont liés et éminemment transversaux. Il est absolument nécessaire d'adopter une politique globale, avec une approche intégrée, en remettant au centre de l'action publique les problématiques d'égalité F/H, d'articulation des temps et de qualité de vie des citoyen-ne-s. »
(Baptiste Dethier, Synergie Wallonie)

La sphère professionnelle est centrale (le travail à temps partiel est souvent incriminé) mais beaucoup d'éléments tournent autour de celle-ci, sur lesquels on peut agir : la mobilité, la petite enfance, la cohésion sociale, la culture, l'urbanisme... Nous sommes dans une transversalité, et c'est bien pour cela que nous faisons la promotion des politiques temporelles, en avançant à la fois avec la question temporelle et la question du genre, parce que ces deux éléments sont liés et éminemment transversaux. Il est absolument nécessaire d'adopter une politique globale, avec une approche intégrée, en remettant au centre de l'action publique les problématiques d'égalité F/H, d'articulation des temps et de qualité de vie des citoyen-ne-s. Ce discours pourrait paraître facile, évident, mais nous souhaitons vivement que cela redevienne la priorité principale des politiques publiques.

Ce que souligne dès lors E. Martinez, c'est que l'on doit réintroduire la catégorie du temps dans les négociations, dans l'action publique, à l'échelle de l'entreprise comme à l'échelle des territoires, car l'articulation des temps a un impact non négligeable sur la santé, la qualité de vie, le développement durable. Il se dit tout à fait favorable aux initiatives correspondant à

celle d'un Bureau des temps, qui réhabilite le temps comme élément fondamental de la vie quotidienne, comme le font déjà des grandes villes comme Paris, Milan ou Barcelone. Il va jusqu'à soutenir la création d'un "observatoire des temps de la ville", et plus particulièrement au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale, ce qui pourrait impulser la concertation des différents acteurs qui produisent le temps, et ainsi acquérir des connaissances, informer la population sur la disponibilité des services, etc.

Nous suivons de près cette idée et la soumettons à discussion, sachant que si le niveau régional bruxellois constitue un très bel ancrage pour un tel dispositif, notre sentiment est que le niveau local ne doit pas être en reste et qu'il reste important de travailler à des politiques temporelles à l'échelle des villes et communes, dans leurs contextes et avec leurs spécificités respectives.

Danielle Caron :

Je propose à présent aux représentantes des trois communes concernées aujourd'hui de venir présenter ce qu'elles ont pu réaliser dans leur commune, ce qu'elles voudraient ou pourraient réaliser dans le futur. Comme l'a dit Baptiste Dethier, la politique communale ne peut pas tout faire mais peut néanmoins développer des actions, sans que cela n'empêche les entités fédérées de s'emparer de la thématique.

Fatiha Saïdi :

Lorsque Reine Marcelis m'a sollicitée pour un partenariat de ma commune sur un projet de "politiques temporelles", je dois avouer que je ne savais pas ce que c'était. Elle m'a alors expliqué en long et en large, avec des exemples d'application, et j'ai trouvé la démarche vraiment très intéressante, ce qui m'a poussée à lui emboîter le pas et à rentrer dans ce projet pour découvrir ces politiques temporelles et, surtout, tenter de les mettre en œuvre.

Vous l'aurez compris, Evere n'a pas de "politiques temporelles" à ce jour. Au niveau de l'égalité des chances, nous n'avons jamais véritablement réfléchi à la problématique temporelle. Dès lors, la question est tout à fait neuve pour nous et laisse la porte ouverte à tous les possibles. Ne pas travailler sur les politiques temporelles ne signifie évidemment pas que nous ne faisons rien : nous menons de nombreuses actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

« Notre intérêt pour les politiques temporelles est de pouvoir explorer un champ nouveau, ou du moins d'adopter un regard innovant, et d'œuvrer à un travail de transversalité. On va aborder la question de l'égalité F/H à partir de différents champs, comme la question urbanistique. » (Fatiha Saïdi, Evere)

Tout d'abord, différentes journées dans l'année (8 mars, 25 novembre) sont là pour rappeler que les femmes, dans le monde, ne jouissent pas encore des mêmes droits que les hommes et continuent à souffrir de différentes discriminations. C'est sur ces discriminations que nous tentons de travailler, à Evere, où l'on constate aussi que les violences à l'égard des femmes perdurent et trouvent surtout leur source dans les rapports de domination entre les sexes.

Comme "boussole" à nos actions en la matière, nous nous appuyons sur la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale (créée par le Conseil des Communes et des Régions d'Europe), que la commune d'Evere a adopté en mars 2008. C'était très important pour nous de poser un acte formel : on s'est engagé publiquement à sensibiliser, à promouvoir les contenus de la Charte et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Nous posons régulièrement nos choix sur des actions "choc", qui marquent les esprits. Au sujet de l'inégalité salariale par exemple, nous avons distribué, de manière ostentatoire, un euro en chocolat aux hommes, et deux euros pour les femmes. Cela choquait les gens, qui se demandaient pourquoi une différence était faite ; c'était alors l'occasion d'expliquer que, dans la réalité, avec de vrais euros, des différences existent dans les rémunérations entre les femmes et les hommes.

Pour revenir aux politiques temporelles, telles que Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes les présentent, notre intérêt est de pouvoir explorer un champ nouveau, ou du moins d'adopter un regard innovant, et d'œuvrer à un travail de transversalité. On va aborder la question de l'égalité F/H à partir de différents champs, comme la question urbanistique – je suis échevine de l'Urbanisme également. La semaine dernière, nous étions à Paris avec l'ensemble des échevin-e-s de l'égalité de la Région bruxelloise et avons pu rencontrer l'association Genre et Ville. Cela nous a davantage permis de nous rendre compte qu'aucune discipline, qu'aucun champ n'est épargné par les discriminations, même si l'on n'y pense pas au premier abord. On pense qu'un partage égal de l'espace public va de soi, mais ce n'est pas la réalité. Il suffit de participer à une marche exploratoire pour se rendre compte de la dimension genrée de l'espace public, et des inégalités que cela engendre.

Par ailleurs, il me paraît très intéressant d'entamer un travail avec plusieurs communes, et donc plusieurs spécificités, en termes sociologiques, démographiques, de besoins, d'espace public... Un partenariat entre des communes et des associations pourra se révéler extrêmement intéressant et nourrir nos réflexions et champs d'action.

À présent, qu'est-ce qui est réaliste et réalisable, à court, moyen et long terme ? Je pense l'avoir dit en quelques mots déjà : il y a aura la phase de prospection et d'intégration du concept, tant à destination

des décideurs politiques au conseil communal que des agents communaux ainsi que du public. Il faudra réfléchir à un plan d'actions pour Evere mais également entre les trois communes, cela me semble important.

« Nous envisageons de réaliser des marches exploratoires dans les cinq parcs communaux de Schaerbeek, en n'oubliant pas de demander aux participantes à quels moments elles s'y rendent ou non, durant combien de temps, à quelle qualité correspond le temps passé dans tel parc, etc. Ce sont des questions que nous n'avions pas explicitement posées lors de précédentes marches. » (Adelheid Byttebier, Schaerbeek)

Pour terminer, je dirais que c'est un travail collectif et un échange d'expériences qui s'annonce extrêmement intéressant et j'espère que nous pourrons le mener à bien.

Adelheid Byttebier :

Tout d'abord, je tiens à féliciter le Conseil des Femmes Francophones de Belgique et Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes d'avoir initié un séminaire sur ce thème que j'estime très innovant. D'ailleurs, comme Fatiha Saïdi, lorsque Reine Marcelis et Baptiste Dethier sont venus nous voir pour évoquer ce projet, j'étais assez intriguée. Je ne connaissais pas ces "politiques temporelles" mais je sens qu'il y a quelque chose de nouveau et il serait bête de passer à côté. Le reportage que vous avez diffusé en début de séminaire est très parlant, il donne des exemples très concrets qui donnent automatiquement des idées nouvelles.

L'aspect innovant de cette approche, à mon sens, est son caractère inclusif et transversal. Quel que soit le domaine sur lequel on travaille, on doit penser l'impact en fonction des temps. À Schaerbeek, on n'y travaille pas (encore) mais on mène, de manière volontariste, une politique d'égalité des chances avec différents outils auxquels on pourrait ajouter ce paramètre du temps, des temporalités.

En premier lieu, je pense notamment au plan d'action de *gendermainstreaming* que nous menons, qui consiste à analyser, au sein de chaque service, les réflexions et questionnements concernant les femmes et les hommes. Je suis certaine que l'on peut intégrer cette dimension dans nos plans d'action.

En second lieu, je pense aussi au dialogue que nous avons avec les citoyens par rapport à leurs besoins, par exemple en matière de parcs publics ou de notre offre d'activités sportives. Ce sont deux exemples différents mais, pour nous, l'égalité des chances peut concerner autant l'un que l'autre. Nous envisageons de réaliser des marches exploratoires dans les cinq parcs communaux de Schaerbeek – j'invite d'ailleurs les personnes présentes à participer à ces marches – en n'oubliant dès lors pas de demander aux femmes qui y participent à quels moments elles s'y rendent ou non, durant combien de temps, à quelle qualité correspond le temps passé dans tel parc, etc. Ce sont des questions, lors des précédentes marches

« Un Observatoire des temps en Région bruxelloise ? L'idée est intéressante mais faut-il dès à présent une nouvelle structure ou cela doit-il s'intégrer, par exemple, dans le centre de statistiques de la Région, avec une cellule spécifiquement dédiée à ce thème ? » (Adelheid Byttebier, Schaerbeek)

exploratoires que nous avons organisées, que nous n'avons pas explicitement posées. C'est la même démarche pour notre offre sportive sur le territoire de la commune. Nous venons de diffuser un questionnaire pour les usagers et avons introduit, juste après notre réunion avec Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, des questions concernant le temps : combien de temps mettez-vous pour vous rendre sur les lieux des activités ? Avec quel moyen de transport ?

Ces exemples montrent que nos actions et notre volonté sont bien présentes, mais qu'elles nécessitent des éléments méthodologiques que Synergie Wallonie peut nous apporter en matière de politiques temporelles.

Concernant la proposition d'un Observatoire des temps en Région bruxelloise, l'idée est intéressante mais faut-il dès à présent une nouvelle structure ou cela doit-il s'intégrer, par exemple, dans le centre de statistiques de la Région, avec une cellule spécifiquement dédiée à ce thème ? Quelle que soit la solution, il nous faut pouvoir disposer de données sur ces questions pour agir au mieux sur le terrain. Si l'on veut des budgets, du personnel, l'accord de nos Collèges communaux et des bourgmestres, il faut pouvoir chiffrer l'impact de ces politiques.

Carole Geerinckx :

Je représente aujourd'hui, en tant que membre de son cabinet et responsable du service Égalité Femmes-Hommes, l'échevine Marie-Rose Geuten qui a malheureusement été retenue de façon imprévue.

À Etterbeek, cela fait maintenant trois ans que l'on s'intéresse aux politiques temporelles. Nous avons eu la chance de participer à un voyage d'études en 2014 à Rennes, où nous avons passé trois jours à discuter avec les responsables du Bureau des temps, que vous avez aperçu dans le reportage, et avec Jocelyne Bougeard, qui était à l'époque adjointe au maire en charge

de cette thématique. C'était très riche !

Ils ont fait le choix, pour essayer de sensibiliser la population, de démarrer avec des cycles de conférences, brassant des approches très variées. En revenant de Rennes, nous nous sommes demandé comment nous pouvions, au niveau local et avec des moyens bien moindres que ceux de la métropole de Rennes, parler de cette articulation des temps qui paraît très concret pour les gens, mais est en même temps terriblement abstrait voire frustrant lorsqu'il s'agit de transposer cela dans l'action publique.

Nous avons, dès lors, eu l'idée de créer nos "Apéros du Tempo". Grâce à un soutien financier de la Région de Bruxelles-Capitale, ce projet verra le jour en septembre prochain. Il consistera en trois conférences (en septembre, octobre et novembre), avec l'accueil de conférenciers de renom mais surtout avec une volonté de rendre ces moments participatifs. Nous débuterons avec une conférence "classique" mais poursuivront sur un mode de "table ronde citoyenne", dans un contexte convivial, où les citoyens pourront discuter avec les intervenants, les élus présents, etc.

La première conférence sera dédiée au temps dans sa globalité. Qu'est-ce que le temps ? L'approche sera philosophique, pour débiter avec des considérations générales sur la thématique.

Le second "Apéro" sera l'occasion d'inviter l'association Genre et Ville, que nous avons rencontré à Paris, dans le cadre du voyage que Fatiha Saïdi évoquait tout à l'heure. Cette association travaille étroitement avec la Mairie de Paris pour ce qui concerne le respect de la place des femmes dans l'espace public, ainsi que l'implémentation d'actions concrètes en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire. Ses membres ont également eu à cœur de prendre en compte les différents types de temporalités de leurs analyses de l'espace public. Elles en ont déduit qu'ils existaient des "porosités" entre l'espace public et l'espace privé, entre nos différents temps de vie.

La troisième séance sera quant à elle consacrée au temps professionnel, pour lequel nous avons bon espoir de faire intervenir la sociologue française Dominique Méda, ainsi que l'économiste Pierre Larrouturnou.

Il est important de garder à l'esprit de nous agissons en tant qu'échevinat de l'Égalité Femmes-Hommes, et donc que l'on garde ce lien avec les femmes et la lutte pour leurs droits. Pour ce faire, nous avons fait appel à l'Université des Femmes pour être notre garante en matière de genre lors de chaque séance.

Par la suite, nous espérons reproduire ces conférences sur les politiques temporelles. Pour nous, c'est la porte d'entrée la plus évidente, au niveau local, pour démontrer la transversalité de la thématique de l'égalité F/H. Tous les jours, nous devons batailler pour rappeler que les femmes sont présentes partout, dans tous les domaines, et qu'on ne doit pas les oublier !

*« Nous allons débiter, à l'automne, les "Apéros du Tempo". Pour nous, les politiques temporelles sont la porte d'entrée la plus évidente, au niveau local, pour démontrer la transversalité de la thématique de l'égalité F/H. »
(Carole Geerinckx, Etterbeek)*

On espère aussi cette année, à Etterbeek, récolter de nombreux indicateurs grâce à la mise en place du budget sensible au genre (*genderbudgeting*) à partir de 2017. Durant toute cette année, nous allons réaliser un important travail de terrain avec tous les services pour analyser concrètement où va l'argent public et à quel type de population. Nous espérons que ces indicateurs pourront nous servir par rapport aux politiques temporelles.

En interne à la commune, nous avons également mis en place un groupe de travail qui réfléchit au(x) temps des fonctionnaires. Dans les mois qui viennent, nous allons expérimenter la semaine des quatre jours pour certains, et le télétravail pour d'autres. Ce sera certainement riche en enseignements.

Danielle Caron :

Merci à toutes les trois pour vos interventions. Je pense que les personnes présentes ici seront intéressées par le suivi de ce projet. On sent qu'un travail important est déjà effectué mais qu'un regard innovant peut offrir de nouvelles perspectives.

Avant de passer aux questions du public, je voudrais attirer l'attention sur une initiative que nous avons prise en commission. Nous vous proposons de signer une Charte réalisée par nos soins, "Politiques temporelles, un vecteur de l'égalité femmes-hommes", et la diffuser dans vos instances respectives pour faire connaître cette thématique. Le but est que, chaque fois qu'une décision est prise dans vos cercles, l'impact au niveau de l'articulation des temps, en particulier pour les femmes, soit pris en considération. Le texte de la Charte est le suivant :

"Vu que le temps se complexifie, qu'il est une préoccupation commune et un révélateur d'inégalités, surtout pour les femmes ;

Vu que les politiques temporelles prennent en compte les rythmes de vie dans la vie publique;

Vu la nécessité de mettre en place des politiques fortes, transversales, collaboratives et centrées sur l'amélioration de la qualité de vie des citoyen-ne-s via des aspects concrets,

Nous nous engageons :

- *À relayer et à mettre en place des actions pour que cette thématique devienne une réalité*
- *À sensibiliser tous les niveaux de pouvoir politique, de l'échelon communal à l'échelon fédéral, le tissu associatif, les partenaires sociaux et les habitants de la commune.*

Soyons des actrices et acteurs de l'évolution de notre société pour une articulation harmonieuse entre la vie privée et professionnelle, pour une meilleure qualité de vie pour tou-te-s, en tenant compte des aspirations de chacun-e."

Si vous êtes d'accord avec ce texte, nous le signerons tou-te-s en fin de séminaire. Je précise également que le texte, grâce notamment au travail inouï de Monique Bargibant, a été approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration du Conseil des Femmes

Francophones de Belgique.

Je vous propose à présent de passer aux questions de la salle pour nos différents interlocuteurs.

Question du public :

Pour les membres de la commission "Politiques et Lois", je peux en tout cas vous garantir qu'il y aura un suivi régulier car ce projet, déposé et accepté, est codirigé par le CFFB et Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Dans ce cadre-là, nous avons pour mission de tenir notre commission informée.

Question du public :

Merci à tout le monde d'avoir partagé son expérience et son expertise. Ma question est très concrète pour nos responsables politiques, ou leur représentante, ici présentes. On a beaucoup parlé de transversalité, d'intégration, ainsi que de sensibilisation des collègues. Vous relevez d'échevinats de l'égalité, parfois avec des compétences cumulées, mais comment réagissent vos collègues ? C'est dans toutes vos politiques : comment rendre plus harmonieux les temps des infrastructures culturelles, sportives, scolaires et préscolaires, qui sont parfois réparties entre plusieurs échevins. Comment ça se passe ?

« On sent qu'un travail important est déjà effectué mais qu'un regard innovant peut offrir de nouvelles perspectives. » (Danielle Caron, Conseil des Femmes Francophones de Belgique)

J'ai également une question concernant le *genderbudgeting*. À Woluwe-Saint-Pierre, on a aussi une politique très éclatée où l'échevin de l'égalité est également en charge des crèches, des familles, etc. Il n'a pas le temps de se consacrer à l'égalité. Là aussi, comment faites-vous avec vos collègues ?

Question du public :

Dans l'étude d'Esteban Martinez, il était également question des femmes dans le secteur du nettoyage, et je pense que les communes ont aussi un rôle à jouer là-dedans, parce qu'elles font souvent appel à des sous-traitants pour les services de nettoyage. Cela me paraît très important de faire attention aux moments où ces activités de nettoyage sont faites.

Dans les pays nordiques, 80 ou 90% des bureaux sont nettoyés en journée, donc il est aussi possible de le faire chez nous. Si l'on veut travailler à temps plein, il faut travailler en journée. Ce sont surtout des femmes qui sont à temps partiel parce qu'elles ne savent pas toujours travailler tôt le matin et tard le soir. Il en résulte des personnes, souvent des femmes dans ce

secteur du nettoyage, qui reçoivent des salaires très minces, en dessous du seuil de pauvreté, alors que le salaire horaire peut être considéré comme convenable. Bref, les communes doivent jouer un rôle-clé, donner le bon exemple aussi aux entreprises privées. Les partenaires sociaux ont d'ailleurs déjà fait des revendications communes pour ce nettoyage en journée.

Question du public :

Je voudrais rebondir sur ce qui a déjà été dit. Je vous ai écouté avec beaucoup d'attention mais j'ai été interpellée par le fait que les femmes précaires me semblaient un peu oubliées. Or, ces femmes sont particulièrement touchées par les inégalités en termes de temps. Avez-vous pensé à cette "double" discrimination ?

Fatiha Saïdi :

Concernant la transversalité, je dirais que cela se passe bien avec nos collègues, mais ce n'est pas évident. À Evere, la politique d'égalité des chances a été mise sur pied en 2006. J'avais demandé cela au Collège, en tant qu'échevine, après un long travail effectué sur le sujet au niveau régional. À l'époque, je vous assure que ce n'était pas évident, Danielle Caron et Adelheid Byttebier s'en souviennent certainement !

« Nous devons garder à l'esprit la situation particulière des femmes précaires pour mener à bien notre projet consacré aux politiques temporelles. » (Fatiha Saïdi, Evere)

On posait souvent la question de la définition de l'égalité des chances, de ce qu'on allait faire dans ces services, donc ça a pris du temps de sensibiliser tout le monde. Aujourd'hui, sincèrement, je ne dois plus mener cette sensibilisation avec le bourgmestre, les échevins ou les conseillers communaux. Une forme de culture de l'égalité s'est installée dans la commune, même s'il faut parfois taper sur le clou et rappeler de prendre en compte la question du genre.

Ce que l'on fait aussi, c'est de mener des actions avec plusieurs échevins (Personnel, Culture...), et nous avons, grâce à cela, travaillé sur la transversalité en matière d'égalité des chances, d'égalité F/H. Ce qui fonctionne aussi très bien, ce sont des actions comme le Ruban blanc : on sait que le 25 novembre, tout le monde va porter le Ruban blanc dans la maison communale, ça marque les esprits tout en étant devenu un réflexe. C'est aussi avec le symbolique que l'on avance.

Concernant le personnel d'entretien, nous ne sous-traitons pas le nettoyage à Evere. Nous avons nos "libellules", ce personnel communal qui fait partie intégrante de l'organigramme. Pour le nettoyage des crèches, des écoles, de la maison communale, etc., tout se passe en journée et cela ne pose aucun problème.

À propos des femmes précaires, je considère également qu'elles sont souvent les oubliées

de la lutte pour l'égalité, et nous essayons aussi d'avoir une attention particulière pour ces personnes. Cela passe par Actiris (avec qui nous entretenons une relation constante), par les centres d'alphabétisation, par les maisons de quartier... Mais je suis d'accord avec vous, c'est une frange de la population qui mérite une plus grande attention, surtout en ces périodes difficiles. Sans cela, nos politiques ne correspondraient pas aux réalités de nos quartiers, et je pense que nous devons garder cela à l'esprit – je regarde les représentants de Synergie Wallonie – pour mener à bien notre projet consacré aux politiques temporelles.

Carole Geerinckx :

À Etterbeek, la thématique de l'égalité F/H est assez ancienne. En 1992 déjà, nous avions un échevinat de l'Action féminine. En 2002, on nous a reproché d'être exclusivement dédié

« Pour le nettoyage, à Etterbeek, comme à Evere, il s'agit de personnel communal – et non de sous-traitants – qui nettoie nos infrastructures pendant la journée, et pas avec des horaires morcelés et décalés. » (Carole Geerinckx, Etterbeek)

aux femmes, et l'échevinat est devenu celui de l'Égalité des chances. Puis en 2010, lors de la ratification par notre commune de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, on s'est dit que c'était l'occasion de changer une fois de plus l'appellation de l'échevinat, devenu désormais Égalité Femmes-Hommes.

Au niveau de l'administration, la transversalité est facilitée par l'intérêt des collègues à la problématique. Par exemple, j'ai eu la chance que le Receveur communal, qui est un homme, s'est montré très intéressé et nous avons tout mis en place ensemble. Il faut reconnaître que ça ouvre des portes.

Pour ce qui est du service de nettoyage, c'est la même situation qu'à Evere, il s'agit de personnel communal et non de sous-traitants, qui nettoie nos infrastructures pendant la journée. Mais effectivement, on pourrait peut-être s'intéresser à ce qu'il se passe dans les entreprises privées sur notre territoire, et essayer de relayer cette bonne pratique...

Par rapport aux femmes précarisées, c'est une population qu'on a énormément de mal à toucher et à faire bouger. On essaye vraiment de ne pas les oublier et on travaille prioritairement avec certaines personnes du CPAS qui ont des contacts privilégiés avec ces femmes.

Adelheid Byttebier :

La Maison des Femmes de Schaerbeek est vraiment une structure qui permet d'ouvrir et de s'ouvrir aux femmes précarisées. C'est une structure 100% communale, qui rencontre un véritable succès. En quatre ans, la fréquentation a doublé ! L'année passée, en 2016, nous

avons enregistré 13.000 personnes passées par la Maison des Femmes, où nous recevons souvent des femmes précarisées – mais nous veillons à ce que la programmation reste diversifiée.

Quand je suis arrivée, la Maison des Femmes existait déjà, donc mes collègues avaient déjà une sensibilisation grâce à cela. Il y a de la bonne volonté, mais le risque est qu'on se limite à des actions positives très visibles : pour la Journée des droits des femmes le 8 mars ou le Ruban blanc du 25 novembre, ça passe facilement. Cependant, si on veut vraiment une politique du genre transversale, on a besoin d'aller plus loin. Par exemple, notre action de *genderbudgeting* va permettre d'aller plus loin et de ne pas seulement "attendre" la bonne volonté des uns et des autres.

« Il y a de la bonne volonté chez nos collègues, mais le risque est qu'on se limite à des actions positives très visibles : pour la Journée des droits des femmes le 8 mars ou le Ruban blanc du 25 novembre, ça passe facilement. Cependant, si on veut vraiment une politique du genre transversale, on a besoin d'aller plus loin. » (Adelheid Byttebier, Schaerbeek)

Reine Marcelis (Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes) :

Je voulais rajouter que la plupart des villes françaises, se réunissant au sein de nos partenaires du réseau Tempo Territorial, travaille activement sur leur personnel d'entretien, en interne. Que ce soit à Paris, Rennes ou Poitiers, le personnel travaille essentiellement à temps plein, sur un même lieu. C'est vraiment un bon exemple du travail réalisé par ces villes en matière de politiques temporelles.

Question du public :

Existe-t-il aussi des Bureaux des temps aux Pays-Bas ? Je trouverais ça très intéressant, car cela permettrait de lancer le débat en Flandre.

Baptiste Dethier :

Il n'existe pas formellement de Bureaux des temps aux Pays-Bas, mais il existe des initiatives en matière de politiques temporelles. Par exemple, on retrouve notamment dans la ville de Groningen ce qu'ils appellent des "*vensterscholen*", des "écoles-fenêtres". Ils ont tenté de réfléchir à la disponibilité temporelle des bâtiments scolaires, partant du fait que de nombreux locaux sont disponibles en dehors des heures scolaires (voire pendant) et un travail a été réalisé pour que ces locaux puissent être utilisés par d'autres organismes, des associations... Il est dès lors possible de partager des locaux de réunions ou des infrastructures

sportives, des bibliothèques, des cafétérias, etc., et ainsi aider des organismes à la recherche de locaux voire d'œuvrer à la cohésion sociale ou aux relations intergénérationnelles. On rationalise la gestion des bâtiments publics mais on favorise également de nombreux éléments, à partir d'une démarche centrée sur l'articulation des temps.

Valérie Lootvoet :

On a parlé des travailleuses précaires, mais ce qui me semble encore plus important si l'on veut construire des politiques temporelles, c'est vraiment de sortir de la logique d'un recours à l'externalisation des tâches. Si on réfléchit à une gestion du temps, avec uniquement l'idée de résoudre les problèmes de conciliation, on ne remet pas en cause les rôles sexués. Jacqueline Coutras disait qu'en France, la solution pour parer aux inégalités, c'est de trouver des aménagements qui allègeront le budget "temps" de la femme, pour le rendre semblable

« Si on met en place des Bureaux des temps, avec uniquement l'idée de résoudre les problèmes de conciliation, on ne remet pas en cause les rôles sexués. La vaisselle ou le repassage, ça ne se fait pas avec la vulve ou le pénis, mais avec les mains. Et ça, je pense que les hommes en sont dotés. » (Valérie Lootvoet, Université des Femmes)

à celui de son conjoint. Si on reporte l'égalité F/H sur un ensemble de services, on se retrouve avec un problème de classes sociales, où vous pensez bien que ce sont les femmes précarisées qui réaliseront des tâches pour les ménages plus nantis.

En Italie justement, l'intégration des hommes dans la sphère domestique a souvent été abordée. Dans la ville de Prato, le Laboratoire du temps avait fixé sa priorité sur les stéréotypes sexistes et mis en place une

action amusante, reprise par l'association Zéro Macho en France : ils avaient proposé des formations aux tâches ménagères à destination des hommes. C'est ludique et ça prend tout son sens, car la répartition du travail au sein même des couples est très problématique.

Si on met en place des Bureaux des temps ici, cela peut être intéressant de voir comment on peut, par des actions de ce type, agir par rapport à ce problème. La vaisselle ou le repassage, ça ne se fait pas avec la vulve ou le pénis, mais avec les mains. Et ça, je pense que les hommes en sont dotés.

Danielle Caron :

Merci beaucoup, je pense qu'il s'agit là d'une belle conclusion pour ce séminaire. Nous voyons que beaucoup de pistes sont encore à explorer.

En attendant, je vous propose de venir signer la Charte et de poursuivre les échanges autour d'un verre.

* * *

© Mai 2017.

Édité par : Synergie Wallonie pour l'égalité entre les hommes et les femmes asbl

Présidente : Reine Marcelis

Chargé de mission : Baptiste Dethier

Contact : info.synergiewallonie@gmail.com